

VOIX CANADIENNE RÉDUITE AU SILENCE : LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL N'ACCORDERA PLUS SON SOUTIEN FINANCIER AU FONDS CANADIEN DU FILM ET DE LA VIDÉO INDÉPENDANTS (FCFVI)

À tous nos supporters,

Comme vous l'avez peut-être appris par les médias, le gouvernement conservateur a discrètement annoncé la disparition de plusieurs programmes qui appuient le secteur canadien du film et de la vidéo. Celui du FCFVI (soutien de 1,5 million de dollars) sera aboli le 31 mars 2009. D'autres organismes sont touchés, notamment : le Trust pour la préservation de l'audiovisuel (300 000 \$), le Programme des écoles nationales de formation (2,5 millions de dollars), Routes commerciales (1,5 million de dollars) et PromArt (4,7 millions de dollars).

Il y a 20 ans un gouvernement conservateur avant-gardiste avait lancé un fonds pour aider à offrir du contenu canadien dans les écoles, les universités, les bibliothèques publiques, ainsi que par le biais de la formation des adultes et de l'apprentissage continu. Ce fonds a vu le jour après que le gouvernement a commandité une étude exhaustive sur l'industrie des productions non commerciales. Le rapport qui en a résulté a fait état d'une grande préoccupation à l'égard du manque de ressources audiovisuelles donnant un point de vue canadien et une voix indépendante.

Le nouveau gouvernement canadien a récemment annoncé que ce fonds, connu aujourd'hui sous le nom du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants, cessera d'exister en mars 2009, et ce malgré son engagement à lui accorder un soutien financier jusqu'en mars 2010.

Le FCFVI est grandement préoccupé de l'intérêt que porte le gouvernement conservateur à la culture canadienne, plus particulièrement au secteur des productions indépendantes. Ces coupures pourraient être le précurseur de futures coupures apportées au secteur. Des associations de l'industrie, telles Documentaristes du Canada, l'Association canadienne de production de film et télévision et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec mobilisent actuellement leurs membres.

Dans un récent communiqué de presse, l'Association canadienne de production de film et télévision et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec soulignent que les coupures touchant les fonds versés au FCFVI vont nuire à l'industrie. Le FCFVI appuie une niche clé de notre industrie, l'apprentissage continu dans le secteur des productions non commerciales, et appuie le plus souvent les premières œuvres de jeunes producteurs prometteurs.

AU SUJET DU FCFVI

Le FCFVI est un organisme subventionnaire dynamique du secteur privé qui appuie des producteurs canadiens indépendants dans la réalisation de projets de film, de vidéo et nouveaux médias destinés au circuit non commercial qui favorisent l'acquisition continue du savoir.

Depuis 1991, le Fonds a étudié plus de 4 000 demandes et a accordé 20 millions de dollars à 1 000 projets de langue française et anglaise provenant de toutes les régions du Canada, dont plusieurs ont remporté des prix au Canada et à l'étranger. Lors de son dernier échéancier en 2008, il a annoncé l'octroi de 1,375 million de dollars à 59 projets de film et de vidéo.

D'autres organismes subventionnés par l'État accordent de l'aide à l'industrie du cinéma et de la télévision, mais ils ne jouent pas exactement le même rôle que le FCFVI. Le Fonds est unique, car il s'intéresse surtout au circuit non commercial. Un droit de diffusion n'est pas requis pour obtenir de l'aide du Fonds : c'est là un facteur très important pour les nouveaux producteurs. Le FCFVI accorde de l'aide à des projets qui n'ont pu obtenir les niveaux requis de droits de diffusion pour être admissibles à l'aide du Fonds canadien de télévision (FCT) ou de Téléfilm Canada. À titre d'exemple, en 2007, 73 p. 100 des projets qui ont reçu de l'aide du FCFVI n'en avaient reçu aucune du FCT ni de Téléfilm Canada. L'aide accordée par le FCFVI a été vitale pour permettre de mener à bien ces projets.

CE QUE LE FCFVI COMPTE FAIRE

Pour donner suite aux coupures annoncées, le FCFVI rencontrera les représentants du ministère du Patrimoine canadien pour les inciter fortement à revoir leur décision. Malgré un engagement à renouveler le soutien accordé jusqu'en mars 2010, les coupures ont été annoncées. Le FCFVI veut demander que soient rétablies les clauses originales de son entente avec le Ministère. Il va aussi porter cette question à l'attention de tous les partis politiques pour que ces derniers fassent du soutien fédéral à notre secteur l'une des priorités inscrites à leur agenda au cours de la campagne électorale.

Ce que les supporteurs du FCFVI peuvent faire

Si vous êtes un producteur ou un cinéaste qui a déjà reçu de l'aide du FCFVI, ou encore un distributeur ou un utilisateur final (bibliothèque publique, école, université, formation aux adultes) qui a tiré profit de l'utilisation d'un projet ayant reçu de l'aide du FCFVI, vous pouvez aider à la survie de ce fonds très important. En 1991, le gouvernement avait aboli le fonds destiné au circuit non commercial avant la fin de son mandat de cinq ans, mais d'énormes protestations du public ont permis de le rétablir. Un tel événement peut se produire à nouveau.

Si vous croyez que les Canadiens ont besoin de ressources audiovisuelles donnant un point de vue canadien et y ont droit, vous pouvez nous aider en soulevant cette question auprès de votre député. Nous vous suggérons de souligner l'importance du secteur de la production indépendante à l'égard de l'identité culturelle canadienne. Ce qui aura peut-être une plus grande valeur aux yeux du gouvernement en poste, sera de souligner la contribution du secteur à l'économie canadienne. À chaque année, l'industrie du cinéma et de la télévision génère une activité de production de 5 milliards de dollars, y compris 1,7 milliard au chapitre de l'exportation; elle procure quelque 127 000 emplois directs et indirects.

Enfin, il est important de souligner que ces coupures touchent les citoyens ordinaires, jeunes et vieux, qui veulent en apprendre davantage sur les valeurs et l'identité culturelle canadiennes par le biais de productions réalisées par des Canadiens.

Vous trouverez sur notre site Web une lettre type que vous pouvez envoyer au Premier Ministre (pm@pm.gc.ca) et à la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Josée Verner (min_verner@pch.gc.ca). Nous vous saurions gré de nous en faire parvenir une copie à l'adresse suivante info@cifvf.ca.

Renseignements généraux sur le FCFVI

Pour vous aider à écrire votre lettre, voici quelques données et renseignements sur le FCFVI :

Aide aux nouveaux talents et aux talents naissants

- Le FCFVI a appuyé plusieurs projets et personnes talentueuses qui ont remporté des prix. Entre autres, *The Corporation*, dont l'une des sources de financement était le FCFVI, s'est classé au premier rang parmi les documentaires canadiens et au deuxième rang au chapitre des recettes amassées par un film canadien en 2004. Il a enregistré des recettes-guichet de plus de 5,6 millions de dollars partout dans le monde et a remporté 25 prix lors de divers festivals du film internationaux. Serge Giguère, directeur du documentaire longue durée primé, *A force de rêves*, a réalisé l'un de ses premiers projets grâce à de l'aide reçue du FCFVI. Ce dernier a été l'une des sources de financement de la série pour enfants primée *This is Daniel Cook*. Le documentaire de longue durée de Jean Lemire *Le Dernier Continent* a pris l'affiche dans les salles de cinéma québécoises le 21 décembre 2007. L'un des premiers projets de Jean Lemire, *Rencontres avec les baleines du Saint-Laurent*, a reçu de l'aide du FCFVI en 1996. Zacharias Kunuk, qui a remporté la Caméra d'Or au Festival international du film de Cannes en 2001, a déjà reçu de l'aide du FCFVI.

- Depuis 2000, des talents qui en étaient à leurs débuts ou émergeaient ont participé à entre 31 et 34 p. 100 des projets retenus par le FCFVI.
- Puisque le FCFVI aide les cinéastes émergents, il se retrouve souvent à être le premier à s’engager à aider financièrement un projet. Cela est très important pour un producteur puisque ce geste incite d’autres organismes de financement à aller de l’avant et à investir.
- Le FCFVI offre des séances d’information, des ressources pour aider aux étapes du développement et de la production — notamment formulaires de consentement, de licence d’utilisation de l’enregistrement principal, et de licence de synchronisation, exemples d’un calendrier de production et notes sur la préparation du traitement — et donne des commentaires au producteur sur la raison pour laquelle son projet n’a pas été accepté et des conseils pour améliorer sa demande.
- Environ 72 p. 100 des personnes ayant participé aux projets qui ont reçu de l’aide du FCFVI ont continué à travailler dans le domaine.

Diversité

- Depuis sa création, le FCFVI a trouvé diverses façons d’offrir de l’aide pour donner la parole à la diversité culturelle. Il l’a fait en incitant les producteurs faisant parti de minorités, les Autochtones et les membres de divers groupes religieux à soumettre des demandes.
- Le FCFVI accorde de l’aide à des projets provenant de toutes les régions du pays.
- Environ le tiers des sommes versées par le FCFVI appuient les projets de langue française et le deux tiers ceux de langue anglaise.
- Un exemple d’un film qui a reçu de l’aide du FCFVI témoigne éloquemment de ses efforts en vue de promouvoir la diversité culturelle. *Just a Little Red Dot*, produit par Mitra Sen (qui a par la suite fait des longs métrages) s’inspire d’un cas réel de racisme qui est survenu dans la mosaïque multiculturelle de Toronto. Lorsqu’une nouvelle étudiante entre dans une salle de classe en portant un bindi sur son front, certains affichent une attitude raciste et des sentiments négatifs. Choqués par le comportement de leurs compagnons, un groupe d’étudiants décide de mieux les renseigner. Ensemble, ils trouvent une solution ingénieuse et se lancent dans une campagne pour lutter contre le préjudice et diffuser un message de respect et de compréhension envers les personnes de toutes les origines. À la suite du tournage, les membres de l’équipe de tournage ont formé un club, le « Little Red Dot Club » pour rendre hommage à la diversité culturelle en organisant des activités variées et prenant la parole dans diverses écoles.

Projets ayant reçu de l’aide du FCFVI et leurs incidences sociales

- Plusieurs projets qui reçoivent de l’aide du FCFVI ont des objectifs sociaux. Ils cherchent de par la production, la mise en marché et la distribution, à mieux sensibiliser et faire connaître une question, une idée, un sujet, une cause ou une situation. Un tel projet fut *Silence of the Strings - A Community Movement for Music*. Ce film a contribué à la survie d’un programme de musique d’une école publique. Un an après son lancement, les producteurs ont montré le film dans certains centres pour aînés. Il y avait des enseignants à la retraite et d’autres aînés pour qui la musique était un véhicule social et ludique très important dans leurs vies. Quelques aînés rencontrés se sont mobilisés à la suite du visionnement de *Silence of the Strings* et ont envoyé des pétitions au gouvernement provincial pour qu’il rétablisse l’aide accordée à l’enseignement de la musique.

- Alexandra Sicotte-Lévesque est l'une des personnes ayant reçu de l'aide du FCFVI dont la vie est consacrée à l'activisme social. Cofondatrice de JHR Productions de Montréal, son film *Quand le silence est d'or* a contribué à sensibiliser et à mobiliser le public sur les opérations minières canadiennes et les infractions commises au Ghana.
- *My TV, Your TV, Our TV, Episode 1* a reçu de l'aide du FCFVI et était réalisé par une productrice qui en était à ses tout débuts, Cathy Edwards. Le premier épisode de cette série a nourri le débat entourant la télévision communautaire et la diminution de son accessibilité publique. Le *Winnipeg Free Press* a publié deux articles écrits par la productrice de *My TV, Your TV, Our TV* sur la situation de la télévision communautaire à Winnipeg et au Canada. Le film et l'œuvre de Cathy ont contribué à la tenue par le CRTC de consultations publiques sur la diversité en 2007. La productrice, ainsi que d'autres personnes et groupes s'intéressant à la télévision communautaire, ont lancé CACTUS, une association canadienne sur la télévision communautaire englobant des campus, des groupes et des utilisateurs. À cause de son film et d'autres travaux fait dans le domaine, la productrice s'est vue mandatée par le CRTC pour écrire un rapport sur la télévision communautaire diffusée partout dans le monde qui résume les orientations politiques et les résultats atteints. Ce rapport a été commandé dans le cadre de l'examen sur la télévision communautaire que tiendra le CRTC en 2008.
- *SCAMS* a reçu de l'aide du FCFVI en 1997. Il s'intéresse aux fraudes classiques, à leurs victimes et leurs familles qui sont touchées, ainsi qu'aux fraudeurs qui visent continuellement les aînés et les personnes les plus vulnérables de la société. Dix années plus tard, ce film est toujours utilisé durant les séances de formation des employés des gouvernements fédéral et provinciaux. Le ministère du Procureur général du Canada a adapté la série à son site Web. La Police provinciale de l'Ontario a intégré *Scams* à son programme d'études collégiales.
- Daniel Cross a réalisé son premier documentaire intitulé *The Street: A Film* (qui a reçu de l'aide du FCFVI) dont le sujet est les sans-abri. Daniel Cross a par la suite lancé le premier site Web, *Homelessnation.org*, créé par et pour des sans-abri, sur lequel la majorité des voix sont celles des marginaux de la rue. Au moyen de ce site Web, les sans-abri partagent leurs histoires, changent les stéréotypes et apprennent à connaître les bienfaits thérapeutiques de l'extériorisation. Ils rendent leur cause légitime, jouent le rôle de lobbyistes informel, mobilisent les protestataires et transforment l'opinion publique. Des équipes de sensibilisation œuvrent à Montréal, à Toronto, à Vancouver, à Québec et à Victoria grâce au soutien d'un réseau national de partenaires communautaires offrant un soutien non financier. Les coordonnateurs du milieu de la rue forment, regroupent et donnent des outils aux sans-abri en leur montrant des techniques de base en cinématographie et en informatique. Des équipes de rue font l'enregistrement, le montage et le téléchargement des témoignages de première main audio, écrit et vidéo, ce qui crée un réseau interactif de médias. Le site Web a reçu de l'aide du FCFVI en 2002, à l'étape du prototype.

Enrichissement mutuel

- Les projets qui ont reçu de l'aide du FCFVI ont entraîné des possibilités « d'enrichissement mutuel ». Cette expression est utilisée pour décrire le phénomène voulant que des personnes ayant reçu du soutien du FCFVI travaillent sur des projets ayant reçu de l'aide du FCFVI qui ne sont pas les leurs. Ces débouchés sont pour les personnes ayant reçu du soutien du FCFVI l'occasion d'accroître leur expérience, souvent d'apprendre et/ou de mettre en pratique de nouvelles habiletés et d'exercer un emploi lorsqu'elles ne travaillent pas sur leurs propres productions.